

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 6 mai 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etai  
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Nicolas MATT, secrétaires

Procurat  
ion(s) :

Madame Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à Monsieur Yves SUBLON, Madame Françoise BEY ayant donné pouvoir à Monsieur Serge OEHLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MATT

Excusé(s) :

Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Madame Cécile DELATTRE

Absent(s) :

Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Stéphanie KOCHERT, Monsieur Marc SENE, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Rapporteur :

Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

**N° CP/2019/149 - 33020 - Habitat en faveur des ménages défavorisés  
PDALHPD - Proposition d'approbation d'un nouveau projet  
d'Accord Collectif Départemental 2019-2021**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide de participer à l'Accord Collectif Départemental 2019-2021 qui mutualise les droits de réservation du Département, de l'Etat, de l'Eurométropole de Strasbourg et d'Action Logement Services au profit des publics défavorisés identifiés par chaque réservataire ;
- approuve les termes du projet d'Accord Collectif Départemental 2019-2021 ainsi que ses annexes, joints à la présente délibération ;
- autorise son président à signer cet accord.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur adjoint au DGS



Guillaume KLEINPETER

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190506-lmc1125094-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 14/05/19